

*Résultats de l'étude OpinionWay auprès des entreprises de 1 à 19 salariés*

## **Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales étudie les pratiques des très petites entreprises en matière de démarches administratives**

**86 % des très petites entreprises disposent d'un accès à internet pour effectuer leurs démarches administratives. C'est le premier enseignement de l'étude menée par l'institut OpinionWay, auprès des entreprises de 1 à 19 salariés, pour le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) qui développe le site net-entreprises.fr. Pour se simplifier la vie, ces petites entreprises ont de plus en plus recours aux télé-déclarations. Le portail net-entreprises.fr est ainsi largement privilégié par ces entreprises et leurs mandataires (69 %) pour effectuer leurs déclarations sociales.**

### **Le GIP-MDS : un œil expert sur les pratiques des entreprises en matière de déclarations**

Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales a été créé en 2000, à l'initiative de 15 organismes de protection sociale, pour faciliter la vie des entreprises en créant un portail unique leur permettant d'effectuer leurs déclarations sociales. Avec **2 millions d'entreprises inscrites sur son site net-entreprises.fr**, le GIP-MDS se place au service et à l'écoute de toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

Pour mieux connaître les usages des entreprises en matière de déclarations sociales mais aussi de formalités administratives, l'institut OpinionWay a mené pour le GIP-MDS une enquête auprès de 1 004 entreprises de 1 à 19 salariés. L'enjeu pour le GIP-MDS est simple : continuer à simplifier la vie des entreprises, notamment pour les plus petites d'entre elles, afin de favoriser leur développement.

### **Pour effectuer leurs déclarations sociales, les très petites entreprises utilisent essentiellement les services d'un expert-comptable et d'internet**

**46 % des petites entreprises font appel à un expert-comptable, 39 % d'entre elles utilisent internet** pour compléter et transmettre leurs déclarations sociales, 20 % utilisent encore des formulaires papier, et 7 % leur logiciel de paye (*plusieurs réponses étaient possibles*).

Parmi les entreprises qui effectuent leurs démarches en ligne, **69 % privilégient net-entreprises.fr**, principalement utilisé pour les deux déclarations les plus importantes : 80 % pour la déclaration unifiée de cotisation sociale (DUCS) et 78 % pour la déclaration annuelle de données sociales (DADS-U).

Grâce à sa formule globale, net-entreprises.fr est aussi largement utilisé pour toutes les démarches liées aux événements de la vie professionnelle des salariés : l'embauche (DUE), l'assurance-chômage, les accidents du travail (DAT), les arrêts maladie, la fin du contrat de travail, mais aussi pour des démarches telles que la contribution sociale de solidarité des sociétés.

## Quid des autres formalités ?

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, sont confrontées à un nombre important de démarches administratives, c'est la première confirmation de cette étude. Les grandes entreprises disposent de tous les outils pour les réaliser mais les très petites entreprises y consacrent souvent beaucoup de temps.

Et c'est une seule personne (une femme, le plus souvent 69 %) qui est en charge de l'ensemble, avec un mélange personnalisé de solutions ou de vecteurs.

- Pour effectuer leurs **formalités fiscales**, les très petites entreprises ont le plus souvent recours aux services d'un expert-comptable pour : la déclaration de résultats (56 %), l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu (42 %), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (42 %), le paiement de la CSG et de la CRDS (41 %), la taxe sur les salaires (40 %). La déclaration de TVA est, inversement, réalisée directement sur internet par 36 % des personnes interrogées et sur le papier par 18 % d'entre elles.
- Pour leurs **formalités sociales à destination des administrations** et non plus des organismes de protection sociale, on constate que les très petites entreprises ont davantage tendance à privilégier, en sus des experts-comptables, l'utilisation des formulaires papier pour remplir leurs obligations : à 41 % pour la participation à la formation professionnelle, à 38 % pour la taxe d'apprentissage et à 33 % pour la contribution au congé individuel de formation (CIF).

Avec internet, les très petites entreprises sont en train de changer leurs habitudes pour effectuer leurs formalités, avec une avance de l'internet sur le champ des déclarations sociales et de la TVA. L'une des voies d'accès vers un service amélioré et simplifié peut tenir dans la capacité à proposer et à renforcer une offre de services en ligne complète et cohérente.

**En effet, on voit que 69 % des TPE utilisent déjà un portail global pour les déclarations sociales et que 66 % de toutes les entreprises interrogées ne souhaitent pas changer de pratique.**

Les vraies pistes de simplification à poser pour demain portent ainsi fort probablement sur le contenu des déclarations, pour ne pas avoir à adresser plusieurs fois la même chose, fusse au travers d'un portail.

### ***Méthodologie de l'étude réalisée par OpinionWay pour le GIP-MDS :***

- **Mode de recueil** : interrogation téléphonique sous système CATI
- **Taille de l'échantillon** : 1 004 répondants
- **Sources** : fichiers d'adresses fournis par OpinionWay.
- **Durée moyenne de questionnaire** : 10 minutes
- **Langue utilisée** : Français
- **Terrain** : du 12 au 22 novembre 2010

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr)**

### **À PROPOS DE NET-ENTREPRISES.FR**

Proposé par l'ensemble des organismes de protection sociale aux entreprises et à leurs mandataires (experts-comptables, centres et associations de gestion agréés), net-entreprises.fr permet d'effectuer et de régler par internet, de manière sécurisée, simple et gratuite, l'ensemble des déclarations sociales que doivent effectuer les entreprises, quelque soit leur régime de protection sociale (général, indépendant et agricole).

**Adopté par 2 millions d'entreprises, soit près de deux entreprises françaises sur trois, le site a enregistré plus de 18 millions de télédéclarations en 2010.** net-entreprises.fr joue un rôle incontournable auprès des entreprises en matière de démarches administratives.

## Contacts presse :

**net-entreprises.fr / GIP-MDS :**

**Alexandre AZAR**  
01 58 10 47 28  
[alexandre.azar@gip-mds.fr](mailto:alexandre.azar@gip-mds.fr)

**Agence Wellcom :**

**Camille PIGER & Amélie LEBRETON**  
01 46 34 60 60  
[cpi@wellcom.fr](mailto:cpi@wellcom.fr) – [alb@wellcom.fr](mailto:alb@wellcom.fr)

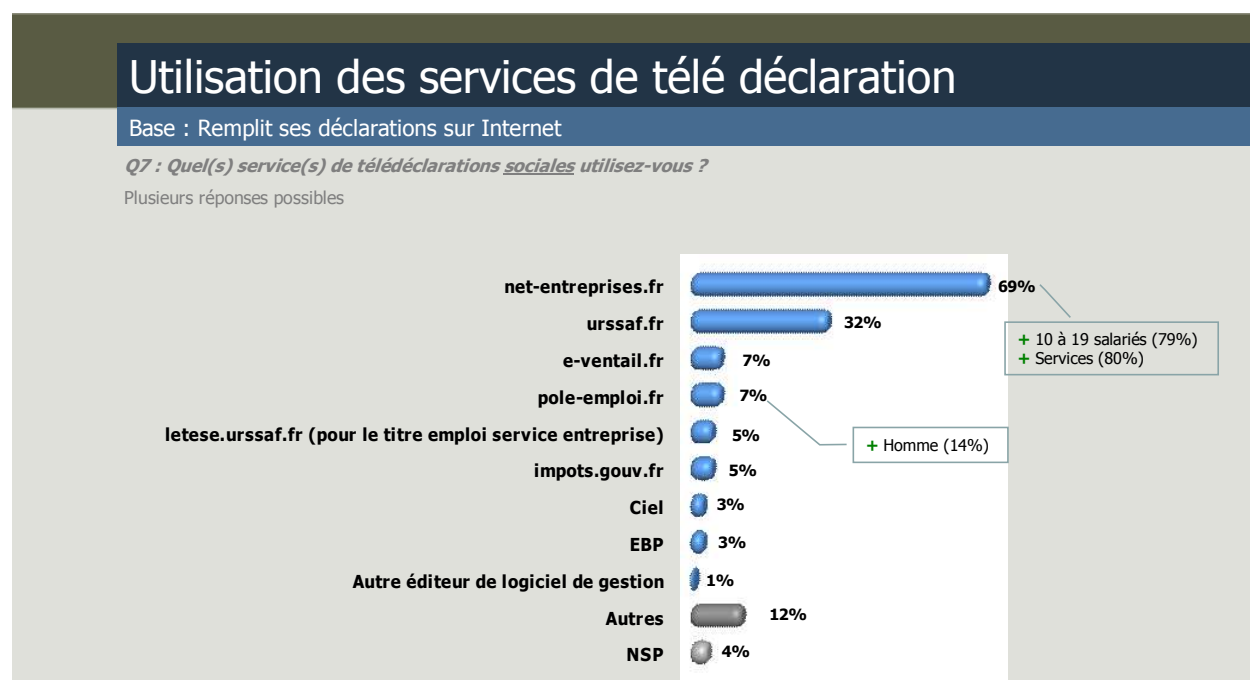
## Annexes

Étude complète disponible sur :

<http://www.net-entreprises.fr/html/presse/etude-opinion-way-pratiques-declaratives-tpe.pdf>

### Annexe 1. Utilisation des services de télé-déclarations

Question : Quels services de télé-déclarations sociales utilisez-vous ?



## Annexe 2. Type de télé-déclarations

Question : De quelles autres formalités êtes-vous personnellement responsable, et comment les effectuez-vous ?

Type de télé déclarations						
Formalités fiscales et sociales						
Q10 : De quelles autres formalités êtes-vous personnellement responsable, et comment les effectuez-vous?						
Plusieurs réponses possibles						
	Avec des formulaires papiers	Avec un logiciel de paye	Via un expert comptable	Via un organisme de gestion agréé (OGA)	Sur Internet	Ne réalise pas cette formalité
<i>Formalités fiscales</i>						
<b>TVA</b>	18%	4%	28%	1%	36%	17%
<b>Impôt sur les Sociétés ou impôt sur le revenu</b>	18%	1%	42%	-	19%	21%
<b>Déclaration d'Echange de Biens (DEB) ou Déclaration Européenne de Services (DES)</b>	6%	1%	25%	1%	10%	57%
<b>Déclaration de résultats</b>	15%	2%	56%	1%	9%	21%
<b>Taxe sur les salaires</b>	14%	4%	40%	1%	8%	35%
<b>Paieement de la CSG, de la CRDS</b>	16%	6%	41%	2%	25%	12%
<b>Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et Cotisation Minimale de Taxe Professionnelle (CMTP)</b>	15%	2%	42%	1%	18%	25%
<b>Autres impositions, taxes, contributions, participations</b>	26%	1%	34%	1%	7%	32%
<i>Formalités sociales</i>						
<b>Taxe d'apprentissage</b>	38%	1%	34%	2%	6%	22%
<b>Participation des employeurs à la formation professionnelle continue</b>	41%	2%	31%	3%	7%	16%
<b>Contribution obligatoire pour financer le Congé Individuel de Formation (CIF)</b>	33%	2%	35%	2%	4%	24%
<b>Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés</b>	10%	1%	22%	1%	3%	64%

### Annexe 3. Intérêt pour un portail commun

Question : Utiliserez-vous personnellement un portail permettant d'effectuer toutes ces formalités en ligne avec les mêmes identifiant et mot de passe ?

